



FORMULAIRE DE RESILIATION D'ABONNEMENT

(Année : 2022-2023)

N°famille

• Les résiliations d'abonnement doivent être faites : par écrit auprès du service Enfance Education 15 jours avant la date de prise d'effet souhaitée ou par dépôt à cette direction au moins 3 jours de fonctionnement scolaire avant la date de prise du premier repas, avant 13 h.

La demande de résiliation doit être obligatoirement effectuée par l'un des représentants légaux du ou des enfants.

DÉCLARANT 1

M. Mme **Qualité (père, mère ...)** :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

<i>Cadre réservé à l'administration</i>
Date de réception :

RESILIATION D'ABONNEMENT



Nom de l'enfant..... Nom d'usage :

Prénom :

Nom de l'école (en 2022-2023) :

Date de résiliation souhaitée/...../..... Activités à résilier :



Nom de l'enfant..... Nom d'usage :

Prénom :

Nom de l'école (en 2022-2023) :

Date de résiliation souhaitée/...../..... Activités à résilier :



Nom de l'enfant..... Nom d'usage :

Prénom :

Nom de l'école (en 2022-2023) :

Date de résiliation souhaitée/...../..... Activités à résilier :

SIGNATURE

Je soussigné(e)atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des restaurants scolaires et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la Ville de Dijon téléchargeable dans les formulaires en ligne sur www.dijon.fr en accédant aux téléservices (disponible également sur simple demande) et en avoir accepté les termes.

Signature obligatoire du/des représentants légaux :

Fait à :le :

Ce document peut être envoyé par courrier à Mairie de Dijon - CS 73310 – 21033 DIJON CEDEX) ou par courriel à restauration@ville-dijon.fr ou être déposé à l'accueil situé 11 rue de l'Hôpital à Dijon ou dans les mairies annexes.

En application du décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000, toute fausse déclaration exposera son auteur à des sanctions pénales. La loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.